

Le 31/08/2020

**COUR D'APPEL D'AIX-EN-  
PROVENCE**

Chambre 1-11 HO

Dossier RG 20/00134-NoPortalis

DBVB-V-B7E-BGGQY

**Détenu, hospitalisé illégalement sans consentement**

Hopital psychiatrique Chs Civile Sainte-Marie, adresse :

87 Avenue Joseph Raybaud, 06000 Nice

[u.s.saintamedee@ahsm.fr](mailto:u.s.saintamedee@ahsm.fr)

**M. Ziablitsev Sergei**

Votre Honneur.

Je nourris le plus grand respect pour la justice et pour la cour d'appel qui la représente.

Cependant, je dois vous avertir que je suis obligé de comparaître devant la cour d'appel d'une façon que vous ne pourriez sans doute juger autrement qu'étant inappropriée.

Le fait est que depuis le 18/04/2019, je suis un demandeur d'asile abandonné par l'Etat français, sans moyens de subsistance et sans abri. C'est pourquoi mes vêtements sont devenus inutilisables.

Le 12/08/2020, lorsque j'ai été arrêté par la police, je portais une chemise et un short.

Du commissariat, j'ai été transporté à l'hôpital psychiatrique, dans lequel je suis vêtu de la même chemise et du même short. Ainsi, je viendrai à l'audience avec les seuls vêtements que je possède, même si elle n'est manifestement pas appropriée pour une visite de la Cour. De ce fait, je vous demanderai de bien vouloir porter un regard compréhensif sur ma situation. Je ne souhaite point désobliger qui que ce soit d'un non respect quelconque envers la Cour.

Je ne me trouve guère fautif d'une telle situation.

M. Ziablitsev Sergei



Le 31/08/2020